



Abonnez-vous  
C'est gratuit !

Juin 2009

N° 17

SUD SANTE SOCIAUX CHGR Tel: 3327 E-mail : sud@ch-guillaumeregner.fr Site internet : sudsantesociaux35.org

## sommaire

- Vente du terrain de football
- Coûts des travaux de la maison du directeur
- Plan social à l'hôpital de Cancale
- Bachelot et sa loi destructrice
- Combien de contractuels au CHGR ?
- RTT attaqués au CHU
- Économies : pas pour tout le monde
- EHPAD
- Les doubles discours de Bachelot
- La direction veut prendre des mesures en contradiction avec les directives ministérielles
- Placis Vert : une institution au bord de la rupture
- La CME avait voté OUI à l'EPRD (le budget insuffisant)
- Stagiairisations au rabais en 2009
- Questionnaire de satisfaction des patients : La direction manipule les résultats.
- Ordre des Kinés, Infirmiers
- Vous avez droit à une vie privée, non ?
- L'homme qui avait des oursins dans les poches
- ...

## Avis de tempête



La pression sur les hôpitaux publics s'est fortement accrue en 2009. Les hôpitaux psy ne sont même pas financés à la hauteur des budgets de l'an dernier. Les hôpitaux généraux, Tarification à l'acte (T2A) oblige, sont presque tous contraints à des plans de redressements financiers qui se font au détriment des conditions de travail des salariés et de plus en plus par la suppression d'emplois de contractuels.

Le gouvernement a décidé de passer à la vitesse supérieure pour achever de démanteler ce qui reste réellement de services publics pour les transformer en entreprises de soins calquées sur le modèle des cliniques commerciales.

L'enjeu de la loi Bachelot est de donner les moyens aux Directions d'appliquer des mesures drastiques sans être gênées par des conseils d'administration éventuellement rebelles en concentrant les pouvoirs sur les directeurs et éventuellement quelques médecins triés sur le volet et bien dociles. Cette loi fait aussi entrer le Médico social sous la coupe des ARS ; il sera passé à la moulinette par les comptables que sont devenus les directions.

La majorité politique départementale qui a permis l'adoption de ce budget calamiteux porte une lourde responsabilité. Cela s'est d'ailleurs traduit dans les urnes le 7 juin.

Pour le CHGR, le plus dur est à venir : les baisses de budget de 2009 et les mesures de suppressions de postes et de lits ne suffiront pas à boucler un budget qui ne dépasse pas les 2% fatidiques de déficit que par un simple jeu d'écriture comptable. A l'exemple du CHU, la direction puisera dans la boîte à outil fournie par le ministère pour réduire la masse salariale, c'est-à-dire supprimer encore plus des emplois de contractuels ou réduire les salaires en jouant sur les avancements d'échelon, etc...

Au vu de ce qui se passe au CHU, elle fera bien d'y regarder à 2 fois...

## Des économies, mais pas pour tout le monde

La direction prétend, de manière illégale, fixer la date des départs en retraite au dernier jour de chaque mois. Auparavant un agent en retraite partant le 3 du mois recevait son salaire jusqu'à la fin du mois (les textes fournis par la direction ne disent pas autre chose). Il s'agit donc de faire des économies sur le dos des personnels... mais pas de tous les personnels :

Notre ancien directeur est véritablement en retraite depuis le 25 mai 2009 bien qu'il ait quitté l'établissement le 1<sup>er</sup> janvier, date à laquelle est arrivé son successeur : surcoût du paiement de 2 directeurs sur 5 mois : plus de 100 000 € !

De même pendant plusieurs mois nous avons eu 2 pharmaciens chefs : Surcoût : au moins 60 000 € !



Soit 40% « des efforts » demandés aux personnels pour proposer un budget 2009 « présentable » à l'ARH

Soit 5 postes à l'année pour des agents payés 1500€/mois !

Merci, PATRON....

### Contraste...

- **L'Instance représentative des médecins, la CME du CHGR, a voté le budget 2009.**

Par contre elle n'a pas participé au Conseil d'Administration qui a adopté ce budget... pour protester contre la loi HPST

- **Le 25 juin Le CA du CHU de Caen a refusé de voter son budget à la quasi unanimité** (médecins, personnels et représentants politiques)

Il y avait donc bien 2 attitudes possibles

### Dernière minute

Un amendement à la Loi HPST a été déposé par le gouvernement 2 heures avant le vote définitif : l'avis des médecins au sein du Directoire ne sera plus que consultatif et non décisionnel comme cela était prévu après le mouvement de protestation des médecins...  
**Les directeurs auront donc tout pouvoir...**

Le médecin représentant la DDASS à la CME a estimé que les efforts d'économie de 400 000 € seraient sans doute insuffisants et qu'il y aura peut-être lieu de « **revoir les organisations de travail** » => nous supprimer des jours de RTT ?

Il n'y a eu aucune réaction de la part des médecins

### Économies

130 000 € : le coût de la rénovation de la maison du directeur (le précédent locataire était-il un hooligan qui a tout délabré ?)

15 000 € : le coût d'un bureau médical à G05

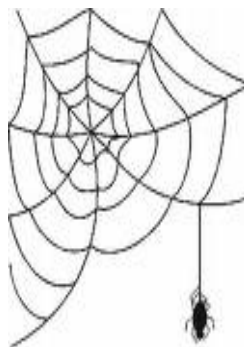
30 000 € : le coût de bureaux médicaux à G07

En ces temps de restrictions budgétaires on voit bien que les « efforts » ne sont pas répartis de la même façon.

« Nous sommes tous dans le même bateau » nous dit la direction. Une minorité a des gilets de sauvetage, les autres doivent apprendre à nager ou couler.



**Entendu** à plusieurs reprises lors de manifestations régionales de la part de « responsables » syndicaux :



« **Ce n'est pas le moment** » pour organiser une manifestation nationale avec montée coordonnée sur Paris pour demander le retrait de la loi Bachelot... »

Ah bon...c'était trop tôt quand ça passait à l'assemblée nationale puis au sénat ?

La Loi a été définitivement voté le 14 juin ...

## Loi Bachelot

Votée le 24 juin, c'est la dernière étape pour achever le basculement des hôpitaux publics dans le domaine de la concurrence et du marché. Le plan hôpital 2007 avec la mise en place de la tarification à l'activité a eu pour conséquence la mise en déficit de la plupart des hôpitaux publics. L'obligation de retour à l'équilibre financier entraîne la suppression de très nombreux postes.

La loi Bachelot arrive opportunément pour contourner les résistances des Conseils d'Administration et celle des salariés : on supprime les Conseils d'administrations, on donne les pleins pouvoirs aux directeurs qui peuvent enfin restructurer sans soucis.

### Les RTT attaqués au CHU



Déficit provoqué artificiellement oblige, la Direction a choisi dans la boîte à outil fournie par le ministère, de s'attaquer aux RTT : elle veut les réduire de 19 à 14, pour sauver l'emploi... *permanent* ! Ce qui veut dire que ce sont des postes de contractuels qui vont disparaître (une centaine), mais cela ne compte pas pour le grand syndicaliste de directeur de Pontchaillou (il est en effet syndiqué à une organisation en lien très étroit avec celle qui a promu les 35 h à l'époque).

Interrogé sur FR3 le 29 mai, le brave homme a argumenté en prenant comme exemple les Hôpitaux déjà passé à 14 jours de RTT et qui actuellement sont obligés de supprimer des emplois...

C'est terrible le direct, on ne se rend pas toujours compte des contradictions que l'on profère.

Mais cela a au moins le mérite de préciser que les mesures de restrictions ne sont jamais assez suffisantes et que toujours il faut remettre sur le métier...

La mobilisation sur le CHU est exceptionnelle: jusqu'à 1000 salariés sont allés devant la direction pour exiger l'abandon de ce projet. Le ton monte au fil des semaines, la direction et l'ARH ferait bien de réaliser l'ampleur du mécontentement et de la mobilisation.

### Les doubles discours de Bachelot

L'hôpital public est sauvé:  
Roselyne Bachelot ministre de la santé:



#### 1<sup>er</sup> Acte

Lors d'un forum sur la crise, organisé par Libération à Rennes, notre ministre, en réponse à une question sur l'accès aux soins dans les régions qui seront dépourvus de services hospitaliers publics, la bonne dame avait assuré que son projet de Loi prévoyait, dans ce cas, des *tarifs opposables*, c'est-à-dire sans dépassements d'honoraires comme cela se pratique couramment dans les cliniques privées, sans parler des dessous de table...

#### 2<sup>ème</sup> Acte

Lors du débat au Sénat sur sa Loi, elle a tenu un tout autre discours : Concernant les dépassements d'honoraires en clinique privée, elle a déclaré qu'elle *s'opposerait à un amendement, voté par les députés en première lecture, qui permettrait de contraindre ces cliniques à ne pas dépasser les tarifs de la Sécurité Sociale pour une part de leur activité dès lors qu'elles sont en situation de monopole local.* Cherchez l'erreur...

C'est ce qui s'appelle une personne digne de confiance. Elle a délibérément choisi le camp des médecins libéraux exerçant en clinique. Cela donne un bon éclairage sur la philosophie de sa Loi.

## « Pas d'état d'âme »



C'est la formule employée par la plupart des directeurs et même par Mme PODEUR, ex directrice de l'ARH Bretagne, nommée au ministère à la DHOS. Ces patrons décomplexés ont été bien formatés par leurs supérieurs qui leur ont fourni une réponse type pour faire face à des situations qui pourraient mettre en difficulté leurs convictions éthiques.

Ce genre de positionnement est la marque des organisations totalitaires.

## La direction veut prendre des mesures en contradiction avec les directives ministérielles



Notre direction a décidé au dernier CTE de *mener une réflexion sur la nécessité de remplacer ou non les départs en retraite des services administratifs, logistiques et techniques.*

Pourtant le gouvernement a toujours répété que le remplacement d'un fonctionnaire sur deux ne concernait pas la fonction publique hospitalière.

Pour Sud, la réflexion est close : la Direction n'est pas au dessus des Lois

## Fermeture du CMP de Villejean :

Le médecin chef du pôle G.03/G.12 a écrit au Directeur pour lui faire part de la fermeture du CMP de Villejean, début juillet. Il pourrait être rouvert... à la demande

Quand on sait que tout a été fait pour que les patients ne puissent plus consulter à Villejean, on mesure le côté burlesque de cette proposition. Le Directeur s'est empressé de donner son aval au courrier de son professeur...

Mais l'hôpital va continuer à payer la location...

Vous avez dit économies ?

Pendant ce temps on refuse des tickets restaurants au personnel du CMP de la Sauvaie

## Placis Vert : une institution au bord de la rupture



Depuis plusieurs mois les mesures d'économie prises par la Direction ont abouti à une dégradation insupportable des conditions de travail et de la prise en charge des résidents. Les salariés, cadres, infirmiers (es), aides soignants (es), AMP et ASH sont à bout !

Les non remplacements des arrêts et des formations (obligatoires pour certaines), décidés par la direction ont conduit à cette situation. Les personnels ne sont plus en mesure de remplir leurs missions et les contrats de prises en charge des résidents. De nombreuses activités ont du ou seront annulées, faute de personnel suffisant.

Les familles sont en droit d'attendre d'avantage qu'un service minimum de la part de l'institution.

Les effectifs ont diminués : 219 équivalant temps plein en 2007

221 prévus en 2008 mais seulement 216,36 attribués !

Le ratio par équipe était de 15,60 en 2004, il n'est plus que de 14,50 en 2009

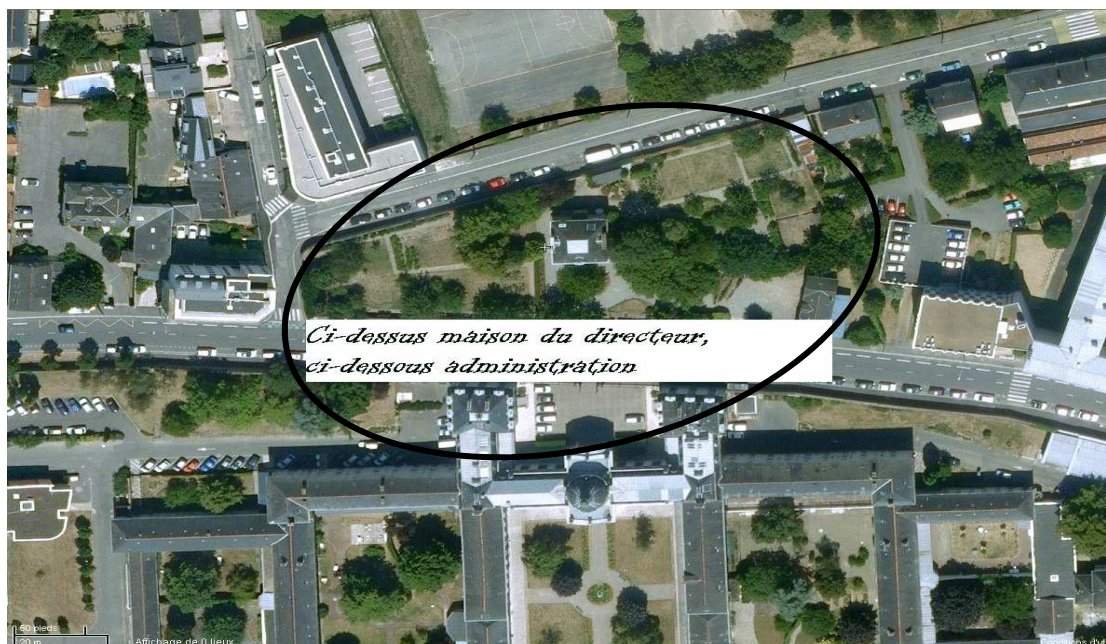
Les contractuels : 42,79 en 2006, 73,70 en 2008 et 81,82 prévus en 2009 !

Cette situation est intolérable. La Direction doit donner à la MAS les moyens de fonctionner en redonnant à la structure les 5 postes qui lui ont été pris.

Il faut prendre soin des équipes pour bien prendre soin des résidents. La Direction a oublié ce principe de base, tant elle n'a le nez que dans la gestion comptable

Les représentants syndicaux au Conseil de la Vie Sociale ont demandé un RDV aux représentants des familles et à la Direction.

**Après la vente du terrain de foot, à quand la vente de la maison du directeur pour payer les remplacements d'été ?**



## **Le CHGR vend ses bijoux de famille**

C'est quasiment fait : le CHGR va vendre son terrain de football à Rennes Métropole qui le cèdera ensuite aux pompiers de la caserne St Georges qui s'installera sur le site de l'hôpital. Le président du CA du CHGR, par ailleurs également président du CA des pompiers en a fait la demande officielle.

Pour faire passer la pilule, on nous promet que cet argent servira à rénover et mettre aux normes la cuisine actuelle qui ne pourrait plus fonctionner au 01 janvier 2010. Aux dernières nouvelles l'agrément sera prolongé d'un an... mais la Direction a informé le CA que des *décisions importantes* devraient être prises en septembre...

Espérons que cette rénovation ne servira pas ensuite à externaliser ce service vers la Sodexo, multinationale qui lorgne depuis longtemps sur de multiples activités des hôpitaux.

## **Congés annuels**

Début mai des agents ne pouvaient toujours pas programmer leurs vacances avec leurs conjoints, leurs familles. C'est **ILLEGAL**, la loi est claire: Décret 2002.8 du 4 janvier 2002: « le tableau prévisionnel des congés annuels ... est mis à la disposition de tous les agents concernés **au plus tard le 31 mars** de l'année considérée ». Quid du droit à la vie privée?

## **Rappels au domicile**

Vous êtes appelés à votre domicile ou sur votre portable lorsque vous êtes en repos ?

La direction des Soins se plaint que les salariés ne soient pas facilement joignables...

Si nous devons être joignable, cela s'appelle une astreinte avec pour conséquences de pouvoir être payés ou de récupérer une partie de son temps d'astreinte.

Jusqu'à présent rien de tel n'est mis en place; personne ne peut donc vous faire le reproche de ne pas répondre au téléphone !

Rappel : La loi est on ne peut plus claire : les cadres dans les services ne doivent pas être en possession de la liste des téléphones des agents



## Qui dirige vraiment cet Hôpital ?

La politique de l'établissement était définie par la direction et la CME. Depuis la création d'un Conseil exécutif, le nombre de décideurs s'est restreint. Ce n'est pas le directeur, qui avouait à son arrivée ne rien connaître à la psychiatrie, qui peut seul fixer les orientations de l'établissement. Il semble qu'il ait trouvé un professeur, ce qui lui permet de déclarer sans aucune gêne que les bons médecins sont ceux qui font sortir les malades le plus rapidement, qu'ouvrir un hôpital de semaine en supprimant 20 lits tous les week-ends est une bonne chose pour l'hôpital... Mais que fait la CME ?



### A l'intention des cadres.

Lors des évaluations en 2008, la phrase « fait un travail correct » a servi de prétexte à la DRH pour baisser les notes de certains agents. Correct n'étant pas suffisant, faudrait-il mettre travailleur infatigable ou alors agent obéissant et disponible... ?

En tous les cas il est des expressions qui peuvent pénaliser les agents, qu'on se le dise !!!

### ALERTE : 6

Attention !!



Le virus de la grippe A, dite "fièvre porcine" H1N1 (touchant le COCHON) est en train de se combiner avec celui de la grippe aviaire H5N1 (touchant le CANARD), pour devenir H3N1 (touchant les COUARDES)...

Va y avoir des pertes.....

## Hôpital de Cancale : 10 à 15% des postes supprimés !

Le dernier Conseil d'administration du 9 mai (un samedi, en plein milieu d'un pont !) a entériné cette suppression d'emploi.



Cette histoire résume ce qui va se passer si loi Bachelot est adoptée : depuis janvier les hôpitaux de Cancale, St Malo et Dinan (tous trois en déficit) ont été regroupés sur le modèle des futures Communautés Hospitalières de Territoire. Sans la mobilisation des personnels et de la section Sud locale, l'hôpital local de Cancale aurait été transformé en simple Maison de retraite (EHPAD).

Malgré tout c'est un véritable « Plan Social » qui s'est mis en place pour retrouver « l'équilibre financier » comme dans les entreprises privées qui licencient par wagon entier en ce moment.

Les personnels de cuisine et buanderie qui ne pourront être transférés sur Dinan ou St

Malo vont se voir présenter des propositions de formations ou de reclassements sans garantie aucune de retrouver un emploi stable et rémunéré à hauteur de l'existant.

Les personnels soignants « en trop » du fait de la transformation de l'USLD en EHPAD, vont devoir subir des mutations obligatoires (illégales) vers St Malo ou Dinan

Tout ceci prend la forme d'entretiens individuels ou les personnels se retrouvent seuls face à une « cellule de reclassement »

## L'ordre des Kinés débouté de ses poursuites pour défaut d'inscription contre des cadres de santé.



Les cadres Kinés du CHU de Toulouse refusaient de s'inscrire à l'ordre, celui-ci les a assigné en justice pour exercice illégal de la profession. Toujours sympathiques les Ordres...

Pas de bol, le Tribunal de Grande Instance a considéré que les cadres kinés n'ont pas à se soumettre à l'ordre et encore moins à prétendre à être élus...

Clairement, nombre d'individus n'ont aucune légitimité à être élus. Des actions contre l'ordre des kinés sont donc en cours pour demander la dissolution de cet ordre. Celui-ci étant constitué de manière irrégulière, les décisions prises sont entachées d'illégalité. Il a été

demandé que les élus remboursent l'intégralité des indemnités perçues...

Mais au fait... A l'ordre infirmier de nombreux cadres y sont également élus...

**Dernières nouvelles de l'ordre infirmier :** les dirigeants veulent envoyer les formulaires d'inscription à partir de fin juin. **Ne renvoyez rien, ne payez pas.** L'intersyndicale départementale (SUD, CGT, CFDT, FO CFTC) a déjà appelé au boycott des inscriptions et du paiement. Il s'agit donc d'une action collective et non individuelle.

Un tract sera distribué prochainement pour vous faire connaître les modalités d'action et de résistance.

## Questionnaire de satisfaction des patients : La direction manipule les résultats

Dans la lettre du CHGR du mois de mai La Direction se félicite des résultats de l'enquête. 75% des patients seraient satisfaits des soins dispensés au CHGR. En y regardant de plus près on s'aperçoit que seulement 1,78% des patients admis ont répondu au questionnaire.



La réalité est celle-ci : 1,33% des patients ont répondu être satisfaits des soins dispensés au CHGR.

La direction veut également se servir des résultats de cette enquête pour justifier le regroupement des patients par pathologies au prétexte que 27,4% sont insatisfaits de la cohabitation avec d'autres patients. La encore la réalité est celle-ci : 0,41% des patients hospitalisés sur l'année ont répondu ne pas être satisfaits de la cohabitation avec d'autres patients.

L'argument de la direction et de certains médecins ne tient donc pas. Si des patients se plaignent effectivement de problèmes de cohabitation c'est principalement du aux conditions matérielles d'hospitalisation : manque d'intimité, sanitaires en nombre trop restreints, chambres à 2 lits, voire 3 avec les lits supplémentaires qui sont montés régulièrement.

Pour infos : **entre 11 et 15 lits supplémentaires ont été montés et occupés ces 5 derniers week-end !**



## Des stagiairisations au rabais en 2009

La Direction accroît encore la précarisation des personnels pour faire des économies sur leur dos :

En 2009 112 salariés titulaires ont quitté l'établissement et seulement 83 ont été stagiairisés. => 29 contractuels restent sur le carreau avec des salaires au plus bas de leur échelle.

Pourtant la DRH nous avait assuré que les titulaires seraient remplacés par des mises en stage...



### L'homme qui avait des oursins dans les poches...

Le directeur de l'ARH a fait passer le message aux directeurs : *les établissements qui ne font pas « d'efforts », il faut qu'ils sachent que j'aurai des oursins dans les poches pour les rallonges budgétaires*. Les « efforts » ce sont les suppressions de RTT, les allongements de durée d'échelons, le non remplacement des absences pour maladie, maternité, formations, bref, tout le panel de la boîte à outil antisociale fournie par le ministère.

## Les contractuels au CHGR

Au 24 Mars 2009, le nombre officiel de contractuels était de 463 agents dont :

- 29 Adjoints Administratifs.
- 19 Ouvriers.
- 37 Psychologues
- 89 ASH dont 25 en USLD et 17 au Placis Vert
- 105 aides-Soignants dont 40 en USLD et 36 au Placis Vert
- 132 Infirmiers dont 13 en USLD et 15 au Placis Vert
- Et 52 dans des catégories diverses.

Si on y ajoute les Psycho et les Adjoints Administratifs, 79 agents des USLD et 73 au Placis Vert sont des contractuels, soit près d'un contractuel sur trois qui travaille dans ces structures.

## EHPAD



Au mois de janvier 2010 les USLD de Châteaugiron et de BRUZ seront transformées en EHPAD, c'est à dire en Maison de Retraite. Grand changement en perspective :

25% de personnels en moins, c'est le nouveau ratio d'encadrement dans les 2 à 3 ans à venir... avec quasiment les mêmes patients !

Un surcoût très important pour les patients ou leur famille du fait du changement du mode de financement. Une moyenne de 5 euros par jour (150 euros par mois !) a été avancée par l'ARH.

Mais ce n'est qu'une moyenne. Nous avons appris de source autorisée, que pour le CHGR, l'augmentation pourrait atteindre 17 euros par jour !!! Soit 510 euros par mois ! C'est absolument scandaleux. Comment les familles pourront-elles supporter un tel surcoût quand de plus il leur faudra verser une caution d'un mois !

On peut imaginer que ces établissements auparavant réservés aux patients de psychiatrie, ne pourront remplir leurs lits et se retrouveront en déficit. Qu'elle sera alors l'attitude de notre direction gestionnaire ? Vendre ces EHPAD au privé et le personnel avec ?